

10 Port-Gentil

**Coopération militaire Gabon-France
Les marins français reçus par le gouverneur**

J.P. ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

En escale à Port-Gentil, où elle est arrivée jeudi dernier en matinée, à bord du porte-hélicoptère amphibie baptisé "Mistral" - un bâtiment de commandement et de projection de forces - une délégation de la marine française a été reçue au cabinet de travail du gouverneur de l'Ogooué-Maritime.

INTRODUITS au cabinet du gouverneur par le Consul de France à Port-Gentil, Christian Hue, le capitaine de vaisseau, Vincent Sébastien, commandant du porte-hélicoptère amphibie "Mistral", et sa délégation ont échangé avec le premier responsable administratif de la province de l'Ogooué-Maritime, Patrice



Photo : JP Allogo

Le capitaine de vaisseau Vincent Sébastien.

Ontina. A sa sortie, l'hôte du gouverneur a donné les raisons de leur escale au large de l'île Mandji : « Nos échanges étaient portés en premier sur Port-Gentil,

puis, pour ma part, c'est la première fois que je viens au Gabon et à Port-Gentil. Cette escale, que nous faisons avec plaisir, s'inscrit dans le cadre d'une mission que nous appelons "Co-



Photo : JP Allogo

Photo de famille après l'échange avec le gouverneur Patrice Ontina.

rame", qui consiste à déployer un, voire deux bâtiments permanents navigables au large de l'Afrique de l'ouest, mais en général, du golfe de Guinée. L'objet de notre visite au

Gabon et de notre escale à Port-Gentil s'inscrit justement dans le cadre de cette mission qui a un but essentiel, celui de coopérer avec toutes les marines qui triment sur le Golfe de Gui-

née, pour contribuer, ensemble, à l'amélioration de la sécurité maritime dans cet espace. C'est sur ces points que nous avons échangé avec le gouverneur Ontina », a-t-il déclaré.

**Conseil départemental de Bendjé
Lucie Daker Akendengue fait ses adieux**



Photo : Sidonie Ambonguilla

Modèle des panneaux installés dans les villages en présence...

FAE
Port-Gentil/Gabon

Alors qu'elle s'apprête à quitter ses fonctions de président du Conseil départemental de Bendjé, Mme Akendengue a commis une tournée dans son département aux fins de remercier les populations.

À l'issue de dernières élections locales, le Conseil départemental de Bendjé s'est doté d'une nouvelle équipe dirigeante. S'inter-



Photo : Sidonie Ambonguilla

...des populations.

disant de partir sur la pointe des pieds, la présidente sortant, Lucie Daker Akendengue a commis une tournée d'adieux qui l'a conduite dans chaque village du département. Partout, elle a remercié les populations pour leurs soutiens multiformes. « Tout au long de mon mandat que j'ai démarré en 2014, vous m'avez accompagné dignement dans la réalisation de certaines actions de développement, qui étaient à entreprendre dans nos villages, où nombre d'infrastructures communautaires étaient en

manque. J'avais promis de terminer ce que j'ai commencé. C'est fait ! Au moins mon successeur ne trouvera pas des éléphants blancs. Merci encore pour votre confiance », a-telle déclaré. Voies de circulation ouvertes, écoles, internats, dispensaires et château d'eau...ont été érigés durant son mandat. Sans oublier la réhabilitation et l'équipement des maisons de fonction, l'électrification des villages et la formation (ou mise à niveau) des personnels de santé et de l'éducation. C'est aussi

pendant son exercice, apprend-on, que certains agents de l'Éducation nationale et autres auxiliaires de santé ont pu intégrer la Fonction publique. Au nombre de ses actions, on cite aussi l'aduction d'eau potable dans plusieurs villages, où les habitants avaient déjà perdu tout espoir d'en bénéficier un jour. Et leur électrification par le moyen de l'énergie solaire. Le cas du village Ngoueviri, dans le canton Lac Anengue, où les riverains avaient du mal à gérer les groupes électrogènes mis à leur disposition. Reconnaisantes, les populations n'ont pas manqué de lui tresser des lauriers. Tant, dans le département de Bendjé, Lucie Daker Akendengue est considérée comme une personne au grand cœur, qui leur a appris à pêcher plutôt qu'à leur donner du...poisson. Ainsi, tout au long de cette tournée, 72 kits solaires ont été remis aux chefs des villages pour être distribués aux populations, y compris celles vivant dans

les campements. Il en est de même des manuels scolaires dans l'ensemble des écoles de la contrée. Les enseignants, pour leur

part, n'auront plus à transporter les matelas pendant le déménagement. Leurs logements d'astreinte en sont désormais pourvus.

**Le Billet
Tensions !**

DEUX grèves. Celle enclenchée, depuis plus de six semaines maintenant, par le collectif des enseignants du premier et du second degrés publics, promotion 2015-2016, de l'École normale supérieure (ENS), de l'École normale des instituteurs (ENI), de l'École normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET) et de l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS). Puis l'autre, depuis mercredi dernier, par une vingtaine d'ex-employés de la Satram. A cette double grogne, qui se tiennent pourtant à bien des intervalles, un dénominateur commun cependant : la revendication de leurs droits légitimes. Les promotionnaires enseignants réclament le paiement de 4 ans d'arriérés de salaires, l'assurance santé, les cotisations-retraite, etc. Face au dilettantisme des pouvoirs publics, ils ont décidé, à l'unanimité, de geler les cours. Davantage dans les classes dites d'examen. Pour mettre la pression sur le gouvernement et l'amener à bouger. Mais, en attendant un éventuel modus vivendi, ce sont les apprenants qui paient le lourd tribut de ce bras de fer. Si tant est que cette grève, sournoise à bien des égards, est venue considérablement perturber le bon fonctionnement des cours. Et si rien n'est fait d'ici là, il sera d'ailleurs difficile de procéder à l'évaluation des élèves au terme du deuxième trimestre scolaire. C'est donc pour écarter, mais à temps, cette éventualité, qui ne le grandirait pas, que le gouvernement actuel est appelé à prendre (déjà) cette problématique à-bras-le-corps. Afin d'épargner cette année scolaire de toute perturbation prolongée. S'agissant des ex-employés de Satram, qui avaient souscrit au départ volontaire, suite aux garanties que leur présentait l'employeur, il est clair - eu égard au détachement qu'affiche désormais celui-ci - qu'ils ont été floués. Les contrats dûment signés, pourtant depuis dix mois, ne sont toujours pas suivis d'effets positifs. Du coup, pour tenter de faire fléchir la position de leur "bourreau", ils observent, chaque matin, un piquet de grève dans l'enceinte de l'entreprise. Agacés, ils promettent, faute d'issue à l'amiable, de passer la vitesse supérieure en saisissant, clament-ils, les tribunaux. Mais, exigent toujours, à titre de rappel, la finalisation du processus des départs volontaires et le paiement intégral du solde de tout compte et des arriérés des salaires.



Photo : Sidonie Ambonguilla

Grâce à Mme Daker Akendengue, l'eau potable coule dans la contrée du Lac Anengue.